



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT



# Le programme régional « Enseigner à produire autrement »

Journée régionale d'échange  
Enseignement agricole/Agrifaune

4 octobre 2017

# Programme régional « Enseigner à produire autrement »

1. Les exploitations des Lycées de la région Centre–Val de Loire
2. Le projet agro-écologique
3. L'articulation avec les autres plans
4. L'action régionale
5. Le plan « Enseigner à produire autrement »
6. Le programme régional « enseigner à produire autrement »
7. Conclusion

# 1. Les exploitations des Lycées de la région Centre – Val de Loire

**L'enseignement technique agricole met en œuvre 5 missions définies par le code rural et de la pêche maritime :**

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes.
- Participer à l'animation et au développement des territoires.
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer aux actions de coopération internationale.

**En région Centre - Val de Loire, 36 établissements d'enseignement et de formation agricoles forment chaque année**

- 8 200 élèves et étudiants
- 1 700 apprentis
- 3 400 stagiaires en formation professionnelle continue

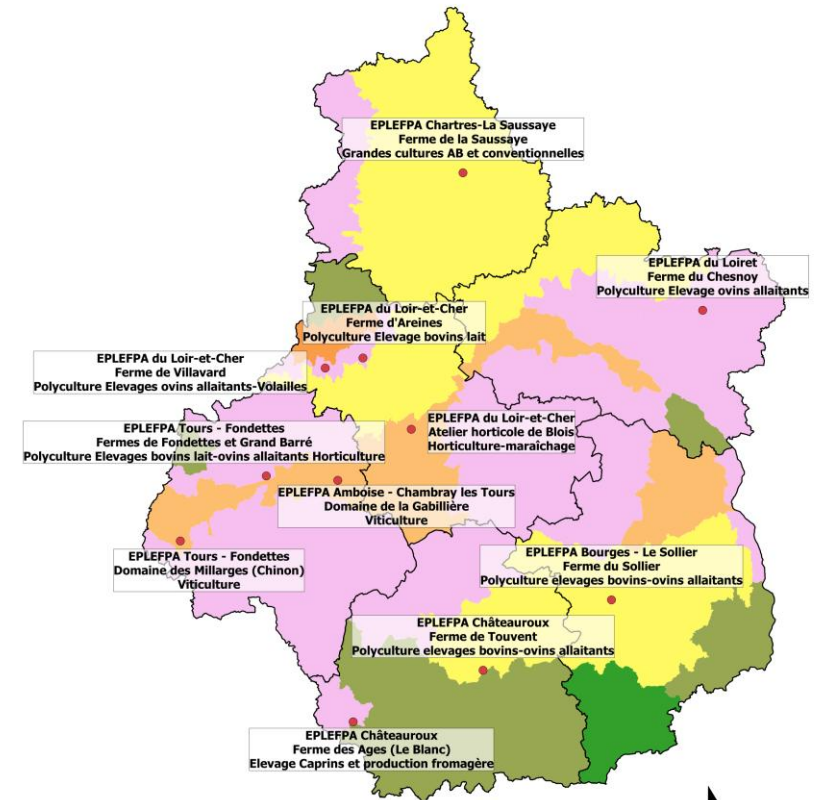
# 1. Les exploitations des Lycées de la région Centre – Val de

Unité de production à vocation pédagogique, l'exploitation agricole contribue à la réalisation des missions de l'enseignement agricole dans le cadre du projet d'EPLEFPA.

En Centre–Val de Loire :

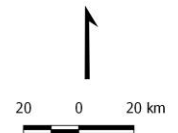
- **9 exploitations** centres lait constitutifs de 7 EPLEFPA
- La majorité des **systèmes de production** de la région sont **représentés**,
- **Outil pédagogique** de qualité pour l'ensemble des apprenants et des enseignants et formateurs,
- Démarches vers l'**agriculture durable** engagée dans toutes les exploitations – projet de réseau de démonstration,
- Relations très fortes avec la **profession agricole**.

## LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT



### Orientations agricoles

- Cultures et élevage
- Cultures spécialisées
- Elevage
- Elevage et cultures
- Grandes cultures
- Polyculture-polyélevage



## 2. Le projet agroécologique.

**Le projet agroécologique n'est pas :**

- une instruction administrative ou un ensemble d'outils nouveaux.
- un ensemble de pratiques ou de recettes.

**=> C'est avant tout :** un projet mobilisateur pour l'agriculture française et **une démarche de progrès**, qui vise à produire plus et mieux.

**Objectif de généralisation, fondée sur l'innovation et la recherche de la performance.**

**Principaux leviers :**

- orienter les aides pour les rendre incitatives, (GIEE, MAE, ...)
- adapter l'accompagnement technique des agriculteurs (développement agricole),
- faire évoluer les formations et l'enseignement agricole,
- mobiliser la recherche.

## 2. Le projet agroécologique

### Une gouvernance nationale :

- Un chef de projet national,
- Un comité national de suivi et d'orientation, présidé par le ministre,
- Un comité de pilotage « CoPil partenaires »,
- Un réseau de référents DRAAF « projet agro-écologique ».

**Un plan d'action en 3 axes** ; connaître et capitaliser, diffuser et former, inciter.

### Des thématiques de chantiers :

- Sensibiliser, communiquer et mobiliser l'ensemble des acteurs,
- Accompagner les agriculteurs, construire des outils d'auto-diagnostic,
- Engager les filières vers l'agroécologie,
- Adapter les aides publiques, soutenir financièrement les démarches,
- Favoriser les dynamiques territoriales innovantes via les GIEE,
- Déployer le projet agroécologique au niveau régional,
- Intégrer l'agroécologie dans les référentiels techniques, s'appuyer sur la recherche et l'innovation
- Mobiliser l'enseignement agricole : « plan enseigner à produire autrement »



# 3. L'articulation avec les autres plans

**Différents plans nationaux contribuent également au projet agroécologique.**

Ces plans ont leur logique propre, qui ne se réduit pas au projet agroécologique, mais ils ont également vocation à être mobilisés au service de celui-ci.

Inversement, le projet agroécologique est plus large que ces plans mais s'appuie sur eux pour les sujets concernés.

- EcoAntibio
- Ecophyto
- Semences durables
- Ambition Bio 2017
- Energie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA)
- Protéines végétales
- Développement durable de l'apiculture
- Agroforesterie



# 4. L'action régionale

**Draaf** : 1 référent agro-écologie et une équipe projet

**Travaux** :

- Territorialiser les chantiers nationaux,
- Elaborer, organiser et décliner une stratégie originale basée sur les caractéristiques propres de ses territoires et de ses filières, complémentaire du cadre national,
- Mette en place une gouvernance régionale Etat/Région ; une formation spécialisée « agro-écologie » de la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMER)
- Communication sur et autour de l'agro-écologie et des GIEE,
- Élaboration des Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC) action pilote avec partenaire du Territoire
- Élaborer le programme régional « **enseigner à produire autrement** ».





# 5. Le programme régional « Enseigner à produire autrement »

## 4 axes :

- **rénover les référentiels** et les diplômes
- **mobiliser les exploitations** agricoles des établissements
- **former les personnels** des établissements d'enseignement et professionnaliser des référents régionaux
- élaborer un **programme régional** pour « enseigner à produire autrement »

**Construction d'un programme stratégique régional** renforçant l'implication des établissements dans la transition AE ;



En favorisant le partenariat multi-acteurs,

- En construisant des projets pilotes innovants.

# 5. Le programme régional « Enseigner à produire autrement »

## Rénovation des référentiels :

- Septembre 2014 : BTSA ACSE et DARC
- Septembre 2015 : CAPa
- Septembre 2016 : BAC PRO CGEA
- Septembre 2017: BP REA



## Le programme d'action régional « Enseigner à produire autrement »

- Un référent Draaf en charge de l'animation du programme
- Désignation de référents « Enseigner à produire autrement »
- Un comité de pilotage
- Des plans d'actions par EPL

# 6. Le programme régional « enseigner à produire autrement »

## Un plan d'action « enseigner à produire autrement » par établissement :

les actions doivent s'inscrire dans les axes et objectifs régionaux :

- 57 Situations pédagogiques, faisant le lien avec l'enseignement,
- 68 Actions techniques, au niveau des exploitations,
- Plan de formation régional des personnels.

=> Mises en œuvre via des fiches actions avec des objectifs chiffrés, des indicateurs et un calendrier de réalisation.

# 6. Le programme régional « enseigner à produire autrement ». Situations pédagogiques

**57 situations pédagogiques**, entre 7 et 9 par EPL avec des regroupements par thématiques pour un suivi harmonisé :

- **Diagnostic technique**
- **Programme pluridisciplinaire**
- **Réseau d'exploitations**
- **Sensibilisation**
- **Communication / affichage**



Pour chaque situation, il a été défini en groupe de travail, des critères de réussite, une méthode d'évaluation, une échéance de bilan et des personnes ressources.

# 6. Le programme régional « enseigner à produire autrement ». Actions techniques

**68 actions techniques**, entre 8 et 11 par EPL avec des regroupements par thématiques pour un suivi harmonisé :

- **Environnement** ; action en faveur de la biodiversité, agroforesterie, conversion agriculture biologique, gestion de l'eau,
- **Intrants** ; réduction des intrants azotés et des phytosanitaires,
- **Élevage** ; approche systèmes animaux et autonomie fourragère, la réduction de l'usage des antibiotiques,
- **Socio-économique** ; communication, économie circulaire, formation des personnels.

Pour chaque type d'action il a été défini en groupe de travail, des critères de réussite, une méthode d'évaluation, une échéance de bilan et des personnes ressources.

# 6. Le programme régional « enseigner à produire autrement ». Plan de formation

Une offre de formations techniques pour le personnel des services déconcentrés et de l'enseignement agricole.

Des journées de formations thématiques pour les enseignants.

Des journées thématiques, séminaires et conférences.





# 7. Conclusion

Le projet agroécologique est une **co-construction** entre tous les **acteurs du secteur agricole**.

Son rôle est d'inciter à la recherche de solutions qui combinent à la fois la performance **économique, environnementale et sociale**.

L'agro-écologie est un projet mobilisateur, pas une instruction administrative ou un ensemble d'outils.

Le déploiement du projet doit donc s'appuyer sur les services territoriaux et les acteurs des territoires.

# 7. Conclusion

Mais également le projet agroécologique s'inscrit dans un projet d'une envergure mondiale l'initiative « 4 pour 1000 » de la Cop 21

**Comment nourrir 9,5 milliard d'humains en 2050 ?**



Un des leviers majeurs pour relever le triple défi de la sécurité alimentaire, de l'adaptation des systèmes alimentaires et de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

# Et Maintenant ?

Les États généraux de l'alimentation, lancés le 20 juillet 2017 par le Premier ministre s'articulent autour de quatorze ateliers. Ils se déroulent depuis la fin du mois d'août et jusqu'à la fin du mois de novembre.

La Draaf Centre – Val de Loire organise un événement régional le 16 octobre 2017 qui permettra d'apporter notre contribution territoriale autours de 6 ateliers.



**Merci de votre attention**